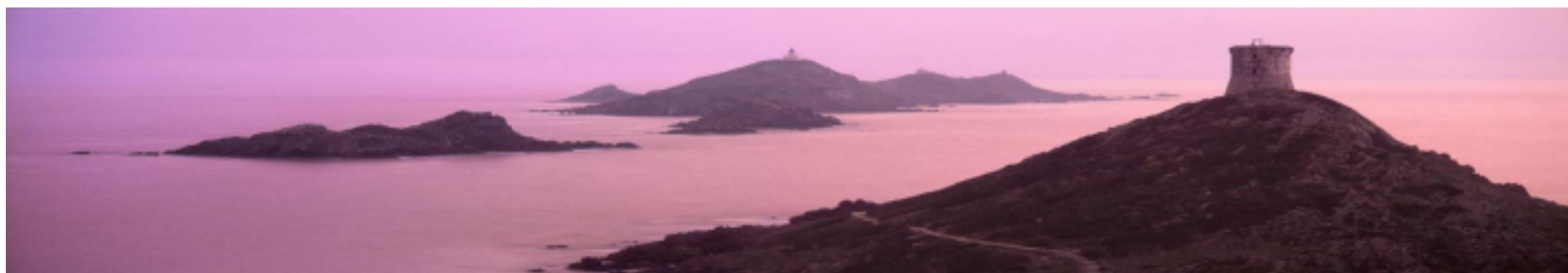




## RÈGLEMENT NAPO SWIM CUP 2024 -4 aout 2024-



- 1. COMMENT S'INSCRIRE**
- 2. TARIFS ET CONDITIONS POUR S'INSCRIRE**
- 3. EPREUVES, HORAIRES, DÉLAIS DE COURSES**
- 4. EQUIPEMENTS**
- 5. DROIT À L'IMAGE**
- 6. CLASSEMENT ET PODIUM**
- 7. SÉCURITÉ**
- 8. ENVIRONNEMENT**
- 9. PROTOCOLE SANITAIRE**
- 10. ASSURANCES**
- 11. ACCEPTATION**



## EN RÉSUMÉ

- **Inscriptions en ligne** : [ffneaulibre.fr](http://ffneaulibre.fr) Événement / août / Naposwimcup
- **Le 4 août 2024** apportez votre Carte Nationale d'Identité,  **votre certificat médical** (si non transmis en mode dématérialisé) et **l'autorisation parentale pour les mineurs**.
- **La licence eau libre** est aussi disponible avec une inscription directe via notre club, **GFCA natation**, <http://ajaccionatation.e-monsite.com>

4 août 2024	RETRAIT DES PUCES – BONNETS - MARQUAGE	DÉPARTS	ARRIVÉES	TARIFS	CATÉGORIES
10 km Eyl'eau	De 6h15 à 7h00 (briefing) Bouée de nage obligatoire	Ponton de la PARATA 7h15	Plage de Saint François - Citadelle d'Ajaccio	35 €	18 ans et plus (Sous réserve d'acceptation et de validation par la NSC)
5 km Waterl'eau moskova'acqua bérezin'acqua	De 7h15 à 8h15 (briefing) Bouée de nage obligatoire	Plage de SANTA LINA - poste de secours - 8h30	Plage de Saint François - Citadelle d'Ajaccio	25 €	-Pour les licenciés FFN, FFtri et FF Handisport : 14 ans et + -Pour les non licenciés : 16 ans et +
1500 m Mareng'eau Eau'sterlitz	De 8h15 à 9h15 (briefing)	Plage St FRANÇOIS -citadelle d'Ajaccio 9h30	Plage de Saint François - Citadelle d'Ajaccio	10 €	-Pour les licenciés FFN, FFtri et FFHandi : 12 ans et plus -Pour les non licenciés : 14 ans et plus
500 m L'aiglon 3x500m lén'acqua	De 8h15 à 10h30 (briefing)	Plage St François - Citadelle d'Ajaccio 10h45	Plage de Saint François - Citadelle d'Ajaccio-	5 €	- Pour les licenciés FFN, FFtri et FFHandi : 8 ans et plus -Pour les non licenciés : 10 ans et plus



## DÉTAIL DE LA NAPO SWIM CUP (NSC)

### • Courses individuelles

- **10 km** ---> **Eyl'eau** ---> **nageur libre sans matériel avec bouée de nage obligatoire non fournie**. Un ravitaillement sur l'eau est prévu et organisé à mi-parcours.
- **5 km** ---> « **Water'eau** ---> **nageur libre sans matériel avec bouée de nage obligatoire non fournie**
- **5 km** ---> **Moskova'acqua** ---> **nageur avec matériel** avec **bouée de nage obligatoire non fournie**. Tout matériel aidant à la propulsion, palmes, plaquettes ou/et à l'équilibration tuba, pull.
- **1500 m** ---> **Mareng'eau** ---> **nageur libre sans matériel**
- **1500 m** ---> **Eau'sterlitz** ---> **nageur avec matériel**
- **500 m** ---> **Aiglon** ---> **nageur libre sans matériel**

### • Courses de relais

- **5 km** ---> **la Bérézin'acqua** ---> **kayak and swim** en **binôme de nageurs sans matériel avec une embarcation (type Kayak ou Paddle)**. Pour être classés, le nageur et le binôme doivent arriver en même temps dans la zone d'arrivée et ne jamais être séparés de plus de 10 mètres pendant la course
- **3x500 m** ---> **Ién'acqua** ---> **Relais de 3 nageurs sur les parcours de la 500m avec sorties à l'australienne et passage de relais dans zone à sec**

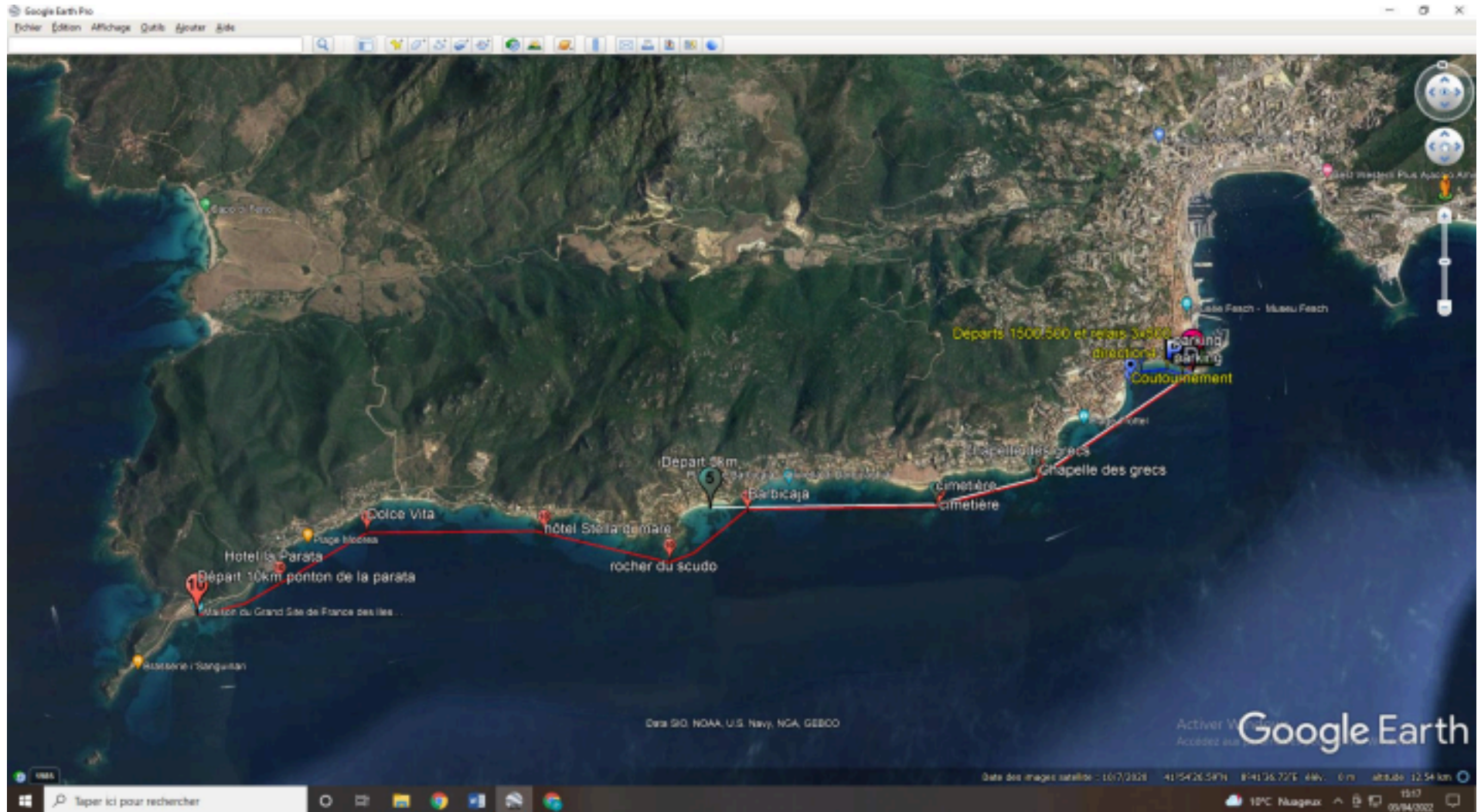
### • Course en équipe

- **Le Trophée** des « **nages'poléoniennes** » sera remis au meilleur club ou structure ---> cumul de points sur les courses sans matériel (L'aiglon, Mareng'eau, « Water'eau et Eyl'eau) sans distinction d'âge ou de catégorie ---> **1<sup>er</sup> = 10 pts > 10<sup>ème</sup> = 1 pt**

Les nageurs sont tenus de rallier leur point de départ par leurs propres moyens, ainsi que **d'être à l'heure au retrait des puces et du briefing de course**, sous peine de ne pouvoir prendre part à celle-ci. **Une bouée de nage personnelle est obligatoire pour prendre part aux courses de 5km et 10km**. Le site **de la Parata** et la **plage de Santa Lina** disposent de **parkings publics**. Des places de stationnement sont réservées pour les participants de la bérézin'acqua afin de pouvoir récupérer leur embarcation le long de la promenade d'arrivée.



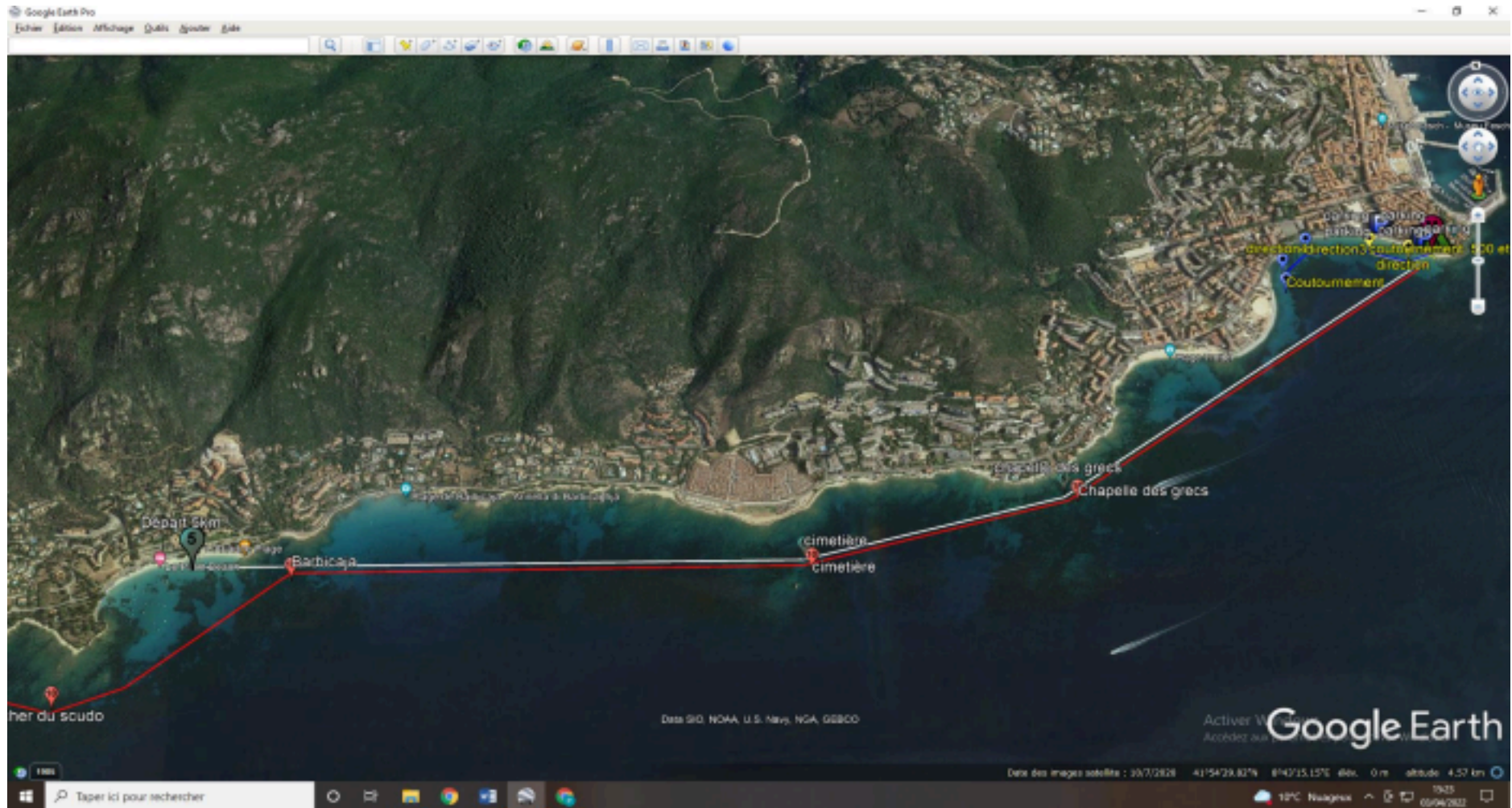
## PLANS, DÉPARTS ET ARRIVÉE 10 km (en rouge)







## PLANS, DÉPARTS ET ARRIVÉE 5 km (en blanc)



**PLANS, DÉPARTS ET ARRIVÉE 1500 m (en bleu) et 500 m (en jaune )**



## 1 – COMMENT S'INSCRIRE

Pour tout engagement à l'une des épreuves **des 5 km et 10 km** de la NAPO SWIM CUP, merci de vous rendre sur **ffneaulibre.fr – évènement/inscription, août** ---> **NAPOSWIMCUP**. Les inscriptions en ligne sont possibles **jusqu'au 2 août à 23h55**. Les inscriptions des **1500 et 500 et 3x500** pourront également **se faire via l'accueil de la plage Saint François (côté citadelle) le jour de la course**.

## 2 – TARIFS ET CONDITIONS POUR S'INSCRIRE

**Les nageurs titulaires d'une licence FFN « compétition » valide** pour la saison sportive 2023-24 ou « **FFN eau Libre Promotionnelle** » pourront participer aux épreuves **sans fournir de certificat médical**.

**Les autres nageurs devront s'acquitter de la licence FFN Eau Libre promotionnelle (10€ inclus dans l'inscription)**. Elle est valable une année de date à date. Cette licence, vous permet de vous engager sur toutes les autres manifestations de Natation en eau libre sur tout le territoire comme étant licencié FFN. **Un certificat de non contre-indication à la pratique de la Natation en eau libre en compétition de moins d'un an est obligatoire**.

**Les nageurs titulaires d'une licence Triathlon « compétition » valide** pour la saison sportive 2023-24 pourront participer aux épreuves **sans fournir** de certificat médical.

**Autres conditions** : *Toute inscription est personnelle, ferme et définitive, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son engagement à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation et se réserve le droit d'exclure définitivement le participant de la NAPO SWIM CUP.*

## TARIFS ET LIMITE D'ÂGE

- **La 500** dès **10 ans** (**8 ans** pour les licenciés FFN compétition et FF Tri compétition, FFN eau libre promotionnelle) **et la 3x500** dès **10 ans** au tarif de **5 euros par nageur**
- **Les 1500** dès **14 ans** au tarif de **10 euros par nageur** (**12 ans** pour les licenciés FFN compétition et FF Tri compétition, FFN eau libre promotionnelle)
- **Les 5000** dès **16 ans** au tarif de **25 euros par nageur** (**14 ans** pour les licenciés FFN compétition et FF Tri compétition, FFN eau libre promotionnelle)
- **La 10000** dès **18 ans** au tarif de **35 euros par nageur** (soumise à l'acceptation par la NSC)
- **Le tarif de licence FFN eau libre promotionnelle est de 15 euros et est valable pour l'ensemble des épreuves du circuit de la saison**

Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs

### 3 – ÉPREUVES, HORAIRES, DÉLAIS DES COURSES DE LA NSC

#### ❖ EYL'EAU (10km)

- **Départ : 7h15 et briefing de course à 7h00 au Ponton de la PARATA (parking des îles sanguinaires).**
- **Arrivée : à l'australienne, Citadelle d'AJACCIO, plage de Saint François**
- **Temps limite : 4 heures (2.5 km/h)**
- **Spécificité 1 : départ dans l'eau, bouée de nage obligatoire, itinéraire balisé, ravitaillement à mi-parcours fourni par la NSC**
- **Spécificité 2 : la participation à cette épreuve est soumise à l'acceptation par la NSC**

#### ❖ WATERL'EAU (5km sans matériel)

- **Départ : 8h30 et briefing de course à 8h15 au poste de secours de la plage de SANTA LINA (Neptune-Palm Beach)**
- **Arrivée : à l'australienne, Citadelle d'AJACCIO, plage de Saint François**
- **Temps limite : 2h30 heures (2km/h)**
- **Spécificité : départ dans l'eau et bouée de nage obligatoire, itinéraire balisé 1 balise/km**



❖ **LA MOSKOV'ACQUA (5km avec matériel)**

- Départ 8h30 et briefing de course à 8h15 au poste de secours de la plage de SANTA LINA (Neptune-Palm Beach)
- Arrivée : à l'australienne, Citadelle d'AJACCIO, plage de Saint François
- Temps limite : 2h30 heures (2km/h)
- Spécificité : départ dans l'eau et bouée de nage obligatoire, itinéraire balisé 1 balise/km

❖ **LA BEREZIN'ACQUA (5km kayak and swim)**

- Départ 8h30 et briefing de course à 8h15 au poste de secours de la plage de SANTA LINA (Neptune-Palm Beach)
- Arrivée : à l'australienne, Citadelle d'AJACCIO, plage de Saint François
- Temps limite : 2h30 heures (2km/h)
- Spécificité : départ dans l'eau, 2 nageurs avec embarcations

❖ **EAU'STERLITZ (1.5km avec matériel)**

- Départ 9h30 et briefing de course à 9h15 Citadelle d'AJACCIO, plage de Saint François
- Arrivée : à l'australienne, Citadelle d'AJACCIO, plage de Saint François
- Temps limite : 1 heure (1.5km/h)
- Spécificité : itinéraire balisé avec bouées de contournement

❖ **MARENG'EAU (1.5km sans matériel)**

- Départ 9h30 et briefing de course à 9h15 Citadelle d'AJACCIO, plage de Saint François
- Arrivée : à l'australienne, Citadelle d'AJACCIO, plage de Saint François
- Temps limite : 1 heure (1.5km/h)
- Spécificité : itinéraire balisé avec bouées de contournement

❖ **IEN'ACQUA (3x500 relais)**

- Départ 10h45 et briefing de course à 10h30 Citadelle d'AJACCIO, plage de Saint François
- Arrivée : à l'australienne, Citadelle d'AJACCIO, plage de Saint François
- Temps limite : aucun
- Spécificité : zone de relais et parcours de 500m

❖ **L'AIGLON (500m sans matériel)**

- Départ 10h45 et briefing de course à 10h30 Citadelle d'AJACCIO, plage de Saint François
- Arrivée : à l'australienne, Citadelle d'AJACCIO, plage de Saint François
- Temps limite : aucun
- Spécificité : bouée de contournement

## RETRAIT DES DOSSARDS

**Le retrait des puces et des bonnets se fera le matin même de la course selon votre site de départ** aux horaires indiqués précédemment.

A leur arrivée sur le site, les nageurs déjà inscrits sur internet doivent se présenter au stand "accueil" avec leur carte d'identité, certificat médical et autorisation parentale pour les mineurs selon les horaires donnés ci-dessus. Ils finaliseront leur inscription et retireront leurs bonnets et leurs puces de course. Les organisateurs déclinent toute responsabilité s'ils n'étaient pas au briefing de la course à l'heure indiquée dans le règlement de course. Dans ce cas, ils ne pourront prendre part à la course.

Les puces seront distribuées et mises à disposition par notre **partenaire prestataire de chronométrage professionnel (sportimers)**. Les nageurs **sont responsables de leur puce** une fois qu'elles ont été récupérées. En cas de perte de celle-ci, ils devront s'acquitter d'un remboursement auprès de notre partenaire.

**Les puces doivent être fixées à la cheville ou bien par-dessus une combinaison.**

**Assistance** : Pour les personnes à mobilité réduite, une adaptation et un accompagnement pourra se faire tout au long de votre parcours. Merci de contacter en amont l'organisation.

## DÉLAIS DES COURSES

**Les organisateurs se réservent le droit d'arrêter un nageur (ou bien une équipe) s'il se trouvait hors délai de course**, en le raccompagnant sur la rive la plus proche ou bien en le montant sur l'embarcation de sécurité. **Ils déclinent toute responsabilité dans le cas où ce nageur ou cette équipe décideraient malgré tout de continuer le parcours.**

## 4 – EQUIPEMENTS

**Le compétiteur accepte** de se faire inscrire **au feutre indélébile** (ou équivalent) **son numéro de dossard au dos des mains, sur l'épaule et sur les bras.**

Le port de palmes, plaquettes et/ou du tuba est interdit, ainsi que tout matériel aidant à la flottabilité (type pull-buoy) dans les épreuves de nageur libre et n'est pas limité dans les épreuves avec matériel.

**Le port du bonnet de bain fourni lors de l'inscription est obligatoire (aide à la localisation d'un nageur).**

**Le port d'une bouée de nage sur les épreuves de 5km ET 10km (non fournie) est obligatoire (sécurité).**

**En dérogation à la règle FINA sur les combinaisons, port de combinaisons pour les courses de 10000, 5000 m, 1500 m et 500 m :**

- Si la température de l'eau est inférieure à 18 degrés et supérieure à 16 degrés (sinon la course sera annulée) : le port de la combinaison néoprène est obligatoire
- Si la température de l'eau est comprise entre 18°C et 20°C : le port de la combinaison néoprène est fortement recommandée
- Si la température de l'eau est supérieure à 20 ° C : le port de la combinaison néoprène est autorisé.

## **5 – DROIT À L'IMAGE**

Un photographe et un pilote de drone professionnel pourront être présents tout au long de la manifestation.

De par sa participation à la NSC, chaque participant autorise expressément l'organisateur (et/ou ses ayants-droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de la NSC en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée en matière de droits d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires applicables, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

## **6 – CLASSEMENTS ET PODIUMS**

Pour être classés, les nageurs ou équipes de 2 devront effectuer le parcours dans son intégralité. Ils ne devront pas s'accrocher à une embarcation (à part la leur dans le cadre d'un relais au 5000m).

En s'inscrivant, chaque participant autorise expressément l'organisateur à faire paraître son nom dans les résultats et les classements. Après chaque course, plusieurs podiums récompenseront les nageurs ou équipes suivant(e)s :

❖ **EYL'EAU (10km)**

- **Podium Scratch** toutes catégories - Dames et Messieurs

❖ **WATERL'EAU (5km sans matériel)**

- **Podium Scratch** toutes catégories - Dames et Messieurs

❖ **LA MOSKOV'ACQUA (5km avec matériel)**

- **Podium Scratch** toutes catégories - Dames et Messieurs

❖ **LA BEREZIN'ACQUA (5km kayak and Swim)**

- **Podium scratch** toutes catégories - Mixte

❖ **EAU'STERLITZ (1.5km avec matériel)**

- **Podium Scratch** toutes catégories - Dames et Messieurs
- **Podium Jeunes** ---> 15 ans et moins

❖ **MARENG'EAU (1.5km sans matériel)**

- **Podium Scratch** toutes catégories - Dames et Messieurs
- **Podium Jeunes** ---> 15 ans et moins

❖ **MARENG'EAU (3x500 relais)**

- **Podium scratch** toutes catégories - Mixte

❖ **L'AIGLON (500m sans matériel)**

- **Podium Avenirs** —> 2012 et + (11 ans et -)
- **Podium Jeunes** —> 2010/2011 (12/13 ans)
- **Podium Juniors et plus** —> 2009 et moins (14 et +)

❖ **Trophée des NAGES'POLEONIENNES (équipe de 3)**

- **Le Trophée des nages'poléoniennes** sera remis au meilleur club ou structure ---> cumul de points sur les courses sans matériel (Aiglon, Mareng'eau, Waterl'eau et Ey'leau) sans distinction d'âge ou de catégorie ---> **1<sup>er</sup> = 10 pts, > 2<sup>ème</sup> = 9pts, > 10<sup>ème</sup> = 1 pt**

**Les classements et résultats des courses seront mis en ligne sur le site [ffneaulibre.com](http://ffneaulibre.com) et sur [sportimers.com](http://sportimers.com).**

## 7 – SECURITE

En cas de force majeure (température de l'eau, condition météorologique, conditions de sécurité ...), les organisateurs peuvent décider d'annuler la course sans qu'aucun remboursement ni dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents. L'information d'annulation sera publiée sur le site du GFCA natation, par mail, ainsi que sur les sites prestataires.

La sécurité est assurée par l'organisateur de la course et son médecin coordonnateur avec le soutien d'un organisme de sécurité type SDIS ou SNSM.

**Les participants ont l'obligation d'évoluer en deçà de la limite des 300m matérialisées par des bouées jaunes pour des raisons évidentes de contrôle de leur sécurité et seront rappelés à l'ordre s'ils se détournent de cette obligation, jusqu'à une disqualification en cas de 3 rappels à la sécurité.**

**Le participant a l'obligation d'avertir les organisateurs s'il souhaite quitter la course et donc abandonner.** Il doit en **outré écouter attentivement le briefing de course et de sécurité lors de la réunion technique sur site de départ.** En particulier, en course, il ne doit pas regagner le rivage par lui-même, il doit se manifester auprès du service de sécurité sur eau.

En cas de besoin/aide sur les courses de nage en eau libre : - **les participants devront lever les 2 bras ou 1 seul pour signaler leur demande d'aide aux personnes responsables de la sécurité aquatique situées sur le parcours.** A minima un concurrent doit se mettre sur le dos les 2 bras en l'air pour signifier à la sécurité une détresse ou un besoin.

**L'organisation se réserve le droit de : - de stopper un participant si la sécurité d'un concurrent n'est plus assurée** (ex : si la personne présente des signes cliniques divers sous jugement du médecin de l'événement, courant trop important, durée pour effectuer le parcours trop long, etc...).

La responsabilité de l'organisation est dérogée des abandons, disqualifications, par décision médicale ou autre décision du Directeur de la Course. Le participant consent dès à présent à recevoir tous soins et traitements médicaux s'avérant nécessaires pendant la compétition. Les frais de traitements médicaux ne sont pas compris dans les droits d'inscription et seront donc facturés au participant sur la base des tarifs usuels en la matière. L'organisateur ne proposant pas d'assurance couvrant le coût des soins médicaux, il est de la responsabilité du participant de conclure toutes assurances nécessaires ou utiles à cet effet. Toute responsabilité de l'organisateur à cet égard est exclue.

**La sécurité sur l'eau sera assurée en encadrant les nageurs le long du tracé par des surveillants sur des embarcations du type Paddles, Canoës, Kayaks avec au moins une embarcation motorisée par formats de courses en plus du bateau balai.**

**Un bateau de sécurité du SDIS ou SNSM assurera également la sécurité de toutes les courses avec le médecin référent responsable de la manifestation.**

**Des postes de secours municipaux de la ville d'Ajaccio, partenaire de la course, seront accessibles et ouverts à terre pour la sécurité des nageurs et des personnes sur le site.**

## **8 – ENVIRONNEMENT**



**En s'inscrivant à la NAPO SWIM CUP, le participant s'engage à respecter l'environnement et les espaces traversés.**

**Il est strictement interdit de jeter ou d'abandonner des déchets** (doses énergétiques, papiers, emballages, plastiques...) sur le parcours et de manière générale sur tout le site. L'organisateur se réserve le droit de disqualifier les participants s'ils dérogeaient à cette obligation. La NSC est

une course particulièrement sensible au respect de l'environnement et un levier pour sensibiliser les plus jeunes (et moins jeunes) à la protection et au respect du milieu marin.

Les concurrents qui emporteront avec eux leur ravitaillement sous la combinaison ou maillot notamment sous la forme de gel ou de barres emballées devront impérativement rapporter les emballages à terre et les déposer dans les poubelles de tri prévues à cet effet. **Tout concurrent qui sera surpris à jeter dans la nature un quelconque objet ou déchet sera immédiatement disqualifié.**

## **10 – ASSURANCES**

Responsabilité civile organisateur :

- Conformément à la législation en vigueur, l'organisation a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, de celle de l'ensemble de l'équipe d'organisation de la NAPO SWIM CUP et de tous les participants.

En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, la garantie correspondante est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à des tiers à l'occasion du déroulement de la manifestation. Elle ne prend effet que sur l'itinéraire officiel, pendant la durée de l'épreuve, pour des participants régulièrement inscrits et en course.

Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont les participants pourraient bénéficier par ailleurs. Un justificatif de ladite assurance peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

Assurance Dommage Matériel : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant la course. Il incombe à chacun de se garantir ou non contre ce type de risques auprès de son assureur.

Les participants reconnaissent la non responsabilité de l'organisateur pour la surveillance des biens ou objets personnels en cas de vol ou de perte. Les objets, accessoires remis à des tierces personnes pendant l'épreuve (membre de l'organisation ou non) le seront sous l'entière responsabilité du participant déposant.

Décharge de responsabilité : en s'inscrivant et en prenant part à la NAPO SWIM CUP, chaque participant accepte que, dans la limite des

dispositions législatives applicables, ni la ville d'Ajaccio, ni l'association GFCA natation, ni les Ligues départementale et Régionale Natation de la Corse, ne sauraient être tenues responsables en cas de perte, d'accident, de blessure ou de maladie.

En acceptant les conditions d'inscription et le présent règlement, chaque participant reconnaît et assume sa pleine responsabilité en cas d'accident pouvant se produire durant toute la durée de la manifestation et à l'occasion des trajets aller et/ou retour.

En cas de non-participation à l'épreuve pour quelque motif que ce soit, aucun remboursement des frais d'inscriptions ne pourra être effectué.

#### Responsabilité civile et Individuelle Accident :

- Il incombe aux participants licenciés ou non de contracter en leur nom une assurance personnelle (responsabilité civile et individuelle accident). Chaque nageur participe à cette épreuve sous sa propre responsabilité. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une défaillance physique du fait de sa participation à la course. Les participants déclarent avoir une parfaite connaissance des risques encourus sur leur intégrité physique du fait de leur participation à l'épreuve. Le participant confirme et accepte d'être seul responsable à savoir si son état de santé lui permet de participer à l'épreuve. Il déclare en outre qu'aucun médecin ou autre personne équivalente ne lui a déconseillé de participer à l'épreuve et s'engage à présenter un certificat médical de non contre indication ou une preuve de licence sportive selon les termes du règlement. Le participant consent dès à présent à recevoir tous les soins et traitements médicaux s'avérant nécessaires pendant la compétition.

- Le participant déclare qu'il a connaissance du fait qu'il pourra éventuellement rencontrer des difficultés sur le parcours et qu'il assume les risques liés à ces circonstances à l'occasion de la participation à la manifestation et notamment les épreuves de natation. En outre, le participant prend acte du fait qu'il existe les risques suivants liés à la participation à la compétition, étant entendu que cette liste n'est pas limitative : risque de collision d'autres participants et/ou d'objets ; risques liés à l'état du sol, incidents techniques et défaillance de matériel, insuffisance de l'équipement de protection ; risques et dangers causés par les spectateurs, les bénévoles ou des intempéries. Le participant s'engage à se familiariser avec le parcours avant l'épreuve. La participation à l'événement vaut acceptation de la part du participant du parcours. Attention pour des raisons d'assurance, le dossard n'est pas échangeable et vous est personnel. Il est strictement interdit de procéder à des échanges de dossard, et dans le cas où vous effectuez un changement de dossard, la personne remplaçante ne sera couverte par aucune assurance en cas d'accident.

## 11 – ACCEPTATION

Acceptation du règlement : la participation à NAPO SWIM CUP implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant du

présent règlement. Toute participation à chacune des épreuves de la NSC, vaut en outre pour acceptation par le ou les participants de la possibilité d'utilisation de leur image à des fins promotionnelles ou publicitaires dans le cadre de notre association sportive, par la production de photographies ou de vidéos.

L'organisateur de la NAPO SWIM CUP se réserve le droit de le modifier, notamment, pour des raisons qui lui seraient imposées par les autorités compétentes. Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses dans leur intégralité.